



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 décembre 2020

OBJET :

DE-20-12-1-10) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt, le mercredi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 03 décembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201216-lmc1H7894H1-DE Date de réception en Préfecture : 22/12/2020 Date de Publication : 23/12/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et en particulier son article 34, en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 30 septembre 2020,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services publics et à la réalisation des objectifs municipaux ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 décembre 2020,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade ou emplois	Postes budgétaires 16/09/2020	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
EMPLOIS AUTRES					
Directeur général des services	1			1	
Directeur général adjoint des services	3			3	
Collaborateur de cabinet	3			3	
sous total emplois autres	7	0	0	7	

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201216-lmc1H7894H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020
Date de Publication : 23/12/2020

FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur territorial (en voie d'extinction)	3			3	
Attaché hors classe	4			4	
Attaché principal	6			6	
Attaché	26			26	
Rédacteur principal de 1ère classe	3			3	
Rédacteur principal de 2ème classe	14	1		15	
Rédacteur	31	1	3	29	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	29	1		30	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	42		1	41	
Adjoint administratif	22,97		1	21,97	2
sous total filière administrative	180,97	3	5	178,97	
FILIERE TECHNIQUE					
Directeur général des services techniques	1			1	
Ingénieur général	1			1	
Ingénieur en chef	1			1	
Ingénieur hors classe	1			1	
Ingénieur principal	5,5			5,5	1
Ingénieur	7			7	
Technicien principal de 1ère classe	7			7	
Technicien principal de 2ème classe	8			8	
Technicien	3			3	
Agent de maîtrise principal	22			22	
Agent de maîtrise	6			6	
Adjoint technique principal de 1ère classe	28		1	27	
Adjoint technique principal de 2ème classe	103	1		104	
Adjoint technique	50,6	1	1	50,6	1
sous total filière technique	244,1	2	2	244,1	
FILIERE SOCIALE					
Conseiller socio-éducatif	1			1	
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	4			4	
Assistant socio-éducatif 1ère classe	1,5			1,5	1
Assistant socio-éducatif 2ème classe	1			1	
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	8			8	
Educateur de jeunes enfants 1ère classe	4		1	3	
Educateur de jeunes enfants 2ème classe	9	1		10	
Agent social principal de 1ère classe	5			5	
Agent social principal de 2ème classe	25	1	1	25	
Agent social	37	1		38	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	15			15	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	4			4	
sous total filière sociale	114,5	3	2	115,5	

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201216-lmc1H7894H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020
Date de Publication : 23/12/2020

FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Cadre supérieur de santé	1			1	
Cadre de santé de 1ère classe	1			1	
Infirmier en soins généraux hors classe	7			7	
Infirmier en soins généraux de cl sup	0			0	
Infirmier en soins généraux de cl normale	1			1	
Puéricultrice hors classe	1			1	
Puéricultrice de cl normale	3			3	
Technicien paramédical de cl sup	1			1	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère cl	43			43	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	22			22	
sous total filière médico-sociale	80	0	0	80	
FILIERE CULTURELLE					
Conservateur en chef des bibliothèques	1			1	
Attaché principal de conservation du patrimoine	3			3	
Attaché de conservation du patrimoine	1			1	
Bibliothécaire principal	1			1	
Bibliothécaire	1			1	
Assistant de conservation principal de 1ère classe	11			11	
Assistant de conservation principal de 2ème classe	5			5	
Assistant de conservation	5	1		6	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	2			2	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	3			3	
Adjoint du patrimoine	2			2	
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème cat	1			1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	6,38			6,38	1
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	8,28			8,28	8
Assistant d'enseignement art. pal 1ère classe	9,41			9,41	7
Assistant d'enseignement art. pal 2ème classe	11,38			11,38	22
Assistant d'enseignement artistique	1,89			1,89	3
sous total filière culturelle	73,34	1	0	74,34	
FILIERE ANIMATION					
Animateur principal de 1ère classe	4		1	3	
Animateur	1	1		2	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0			0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2	1		3	
Adjoint d'animation	4		1	3	1
sous total filière animation	11	2	2	11	
FILIERE POLICE					
Directeur de police municipale	1			1	
Brigadier chef principal	9			9	
Gardien - Brigadier	12			12	
sous total filière police	22	0	0	22	
TOTAL	732,91	11	11	732,91	

EMPLOIS NON CITES				
	Postes budgétaires 16/09/2020	création	suppression	Postes budgétaires 26/11/2020
Animateur Passeport loisirs	11			11
Contrat Unique d'insertion	0			0
PEC	1			1
Intervenants scolaires	6			6
Psychologue crèche	2			2
Psychologue vie sociale	2			2

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201216-lmc1H7894H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020
Date de Publication : 23/12/2020

Pédicure	1			1
Médecin	3			3
Médiathèque	2			2
Apprentis B	0			0
Apprentis C	4			4
Assistants maternelles	1			1
Directeur de régie	1			1
Placier	2			2
Emplois besoin occasionnel A	2			2
Emplois besoin occasionnel B	2			2
Emplois besoin occasionnel C	6			6
Emplois besoin saisonnier	10			10
total	56	0	0	56

ARTICLE II : Les emplois de catégorie A comptabilisés à l'article 1, n'ayant pu être pourvus par un fonctionnaire et pour lesquels les besoins du service ou la nature des missions le justifient, sont pourvus par des agents non-titulaires au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Ces emplois sont les suivants :

EMPLOIS POURVUS PAR DES NON TITULAIRES DE CATEGORIE A	GRADES	REMUNERATION MAXIMALE
FILIERE ADMINISTRATIVE		
DGA jeunesse et vie sociale	DGA	IB 1027 / IM 830
Responsable du service logement	Attaché	IB 821 / IM 673

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé